

DÉCLARATION

Les élu(e)s présents et leurs Organisations Syndicales, les secrétaires administratives des CE et les salarié(e)s mobilisés rejettent le CE Unique ainsi que le projet d'aménagement l'accompagnant.

Ils dénoncent le choix de la Direction de casser les structures représentatives du personnel en réduisant au minimum conventionnel le nombre de salarié(e)s légalement élus.

La création de simulacres de CE dans les 8 régions, la suppression du CE PIDF et du CCE constituent une violation inadmissible de la démocratie représentative à Radio France.

Les syndicats ne négocieront pas, ni le 29 juin, ni un autre jour, la mise en place d'un tel plan et avec les élu(e)s, les salarié(e)s et les secrétaires administratives, rejettent sur la Direction l'entière responsabilité de cette casse sociale.

Par ailleurs, les syndicats exigent évidemment de la Direction qu'elle respecte ses engagements concernant le financement et le maintien des emplois des secrétaires administratives.

Paris, le 21 juin 2005